

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 01^{ER} FEVRIER 2008

PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45
Nombre de Conseillers présents : 28
Nombre de Conseillers présents et représentés : 34
Quorum : 23
Date convocation du Conseil Communautaire : 25/01/08
Date d'affichage de la convocation au siège : 25/01/08
 La séance est ouverte

Le 01^{ER} février de l'année deux mille huit à 18 h 30
 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
 à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)		M. GONZALEZ	
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)		M. CLAVERIE		SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)			X	SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	jusqu'à 19 h 40 X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)		M. GACHET	
AUZIER Daniel	X			LAFFARGUE Alexandre	X		
BALAYE Philippe		Mme BOURROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X 19 h 10			MARTIN Benoit			X
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain			X
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien			X
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis	X			PERRIN Christine			X
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPUY Hélène	X			RANCEZE Martine		M. SOURROUILLE	
FAUGERE Michel			X	BLANC Pierre			X
FOUSSIER Jean Guy	X			SAUZEAU Jacky			X
GACHET Jean Michel	X			SERIS Didier			X
GARBAY Dominique	X			TARRIDE Francis		M. FOUSSIER	
GONZALEZ Raymond	X			VIDAL Pierre			X
GOUVERNEUR Gérard	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 07 décembre 2007 est adopté à l'unanimité

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2008

Rapporteur : Monsieur Daniel CONSTANT, Vice-Président en charge des Finances.

Vu l'article et L 2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Communauté de Communes de Montesquieu contient au moins une commune de 3 500 habitants et plus et qu'il convient donc d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif ;

Le Débat d'Orientations Budgétaires constitue la première étape du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il permet à tous les conseillers communautaires :

- de connaître, en amont des comptes administratifs, les résultats financiers de l'année écoulée
- de discuter des orientations budgétaires du nouvel exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,
- d'être informés sur l'évolution de la situation financière de la CCM,

L'examen du DOB 2007 ne peut débuter sans avoir à l'esprit quelques éléments du contexte budgétaire national :

- . Le taux d'inflation annuel (moyenne des 12 derniers mois) s'établit à 2,6 % pour 2007
- . La Taxe Professionnelle qui connaît la poursuite de sa réforme (pour la CCM, ce sont environ 27% des bases dont le montant de TP est plafonné à 4,5% de leur valeur ajoutée) et une revalorisation de ses bases de 1,6 %

L'exercice 2007 a été marqué par :

- ↪ la reprise de deux infrastructures majeures du territoire : l'Aérodrome Bordeaux - Léognan - Saucats et le Centre de Ressources du Site Montesquieu, qui font chacun l'objet d'un Budget annexe
- ↪ les importants investissements sur les Zones d'activité : extension de la Technopole, de la Zone artisanale des Pins verts, et rénovation de la ZAE de Calens
- ↪ la poursuite de la rationalisation de la gestion des déchets qui fait de la CCM une des premières collectivités d'Aquitaine en termes de performances de tri sélectif (les principaux objectifs du tout nouveau Plan Départemental, pourtant ambitieux à l'horizon 2001, sont déjà atteints par la CCM), ce qui se traduit favorablement sur les recettes générées
- ↪ l'achèvement des travaux de réhabilitation du bâtiment accueillant l'Office du Tourisme
- ↪ la rédaction des DIG pour permettre l'intervention de la CdCM sur chacun de ses 3 bassins versants
- ↪ la rationalisation des 35 lignes de transports scolaire
- ↪ le développement de l'action en faveur de la jeunesse et de la parentalité : malgré un désengagement significatif de la CAF, la CCM renforce ses actions enfance et jeunesse avec la création d'un demi poste supplémentaire au RAM (juillet), d'un poste CISPD / JEUNESSE (septembre), et du Lieu d'accueil Enfants - Parents (octobre)

↳ la poursuite d'une politique volontariste en faveur de l'insertion : malgré une diminution notable du FSE, la CCM consolide ses chantiers d'insertion et enregistre de très bonnes performances de retour à l'emploi

Ces opérations se traduisent budgétairement par les résultats suivants :

↳ **Budget principal :**

Section de fonctionnement : Recettes (8.7 M€) - Dépenses (7.7 M€) = 987 733,34 Euros.

Section d'investissement : Recettes (1.3 M€) - Dépenses (1.7 M€) = - 394 418,02 Euros.

Résultat de l'exercice : 593 315,72 €

Résultat global incluant les résultats reportés des exercices précédents : 3 671 565,84 €

Pour mémoire en 2006 : 3 078 250,12 €

En 2005 : 4 138 648,91 €

↳ **Budgets annexes et EPIC :**

- Ordures Ménagères :

Résultat de l'exercice : 449 941,63 €

Résultat global incluant les résultats reportés des exercices précédents : 566 889,08 €

- Transports Scolaires :

Résultat de l'exercice : 7 049,86 €

Résultat global incluant les résultats reportés des exercices précédents : - 6 065,74 €

- Aérodrome Bordeaux - Léognan - Saucats :

Résultat de l'exercice : 54 288,63 € (pas d'exercice précédent)

- Gestion du Site Montesquieu :

Résultat de l'exercice : 246,52 €

Résultat global incluant les résultats reportés des exercices précédents : 61 093,12 €

- Centre de Ressources du Site Montesquieu :

Résultat de l'exercice : 7 786,49 € (pas d'exercice précédent)

- Extension du Site Montesquieu :

Résultat de l'exercice : - 1 907 567,97 €

Résultat global incluant les résultats reportés des exercices précédents : - 1 951 495,31 €

- Extension de la Zone artisanale des Pins verts :

Résultat de l'exercice : - 1 194 039,90 €

Résultat global incluant les résultats reportés des exercices précédents : - 363 343,43 €

- EPIC Office de Tourisme :

Résultat de l'exercice : 1 787,52 €

Résultat global incluant les résultats reportés des exercices précédents : 32 471,80€

Résultat global : 2 073 190,48 € (Budget Principal + Budgets annexes + Office de Tourisme)

L'exercice 2008 :

Fidèle à l'accord unanime conclu lors de la mise en place de la TPU (les transferts de compétences et donc de charges se réalisent sans aucun impact sur l'attribution de compensation depuis 2002), la CCM poursuivra ses engagements sur la base financière des excédents capitalisés de TP et de DGF.

2008 sera une année de transition : ne seront inscrits dans le BP que les actions déjà engagées. Le Conseil communautaire issu du renouvellement des Conseils municipaux aura tout loisir de modifier les orientations et de procéder par Décisions Modificatives ou Budget Supplémentaire pour les financer.

Ces actions déjà engagées sont les suivantes :

Développement économique :

- Achever les extensions de la technopole Montesquieu et de la Zone artisanale des Pins verts ; finir la rénovation de la ZAE de Calens ; entretenir les 9 ZAE (éclairage, signalisation, Voirie et réseaux)
- Poursuite de la commercialisation soutenue des lots issus des deux extensions

Environnement :

- Approfondir notre politique prometteuse de réduction à la source des déchets
- Protéger et mettre en valeur des espaces fragiles des bords de Garonne, des ruisseaux de chacun des bassins versants, de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats - La Brède

Action sociale :

- Achever la rédaction de notre Programme Local de l'Habitat (PLH) qui, bien au-delà de la question du logement social, dessinera pour les années à venir, en compatibilité avec les PLU, l'accueil des populations nouvelles
- Approfondir la mise en réseau des assistantes maternelles, des professionnels de la petite enfance et de la jeunesse, et des bibliothécaires
- Envisager l'intégration des structures d'accueil de la petite enfance
- Soutenir les principales manifestations associatives
- Accompagner 60 nouvelles personnes à sortir de situations de profonde précarité
- Résoudre activement la problématique des gens du voyage
- Aider les familles des collégiens et lycéens en finançant le transport scolaire
- Réfléchir à l'opportunité d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Tourisme :

- Promouvoir et organiser le tourisme viti-vinicole
- Mettre en valeur le potentiel touristique du Château de La Brède
- Labelliser les chemins de randonnée
- Rédiger le Schéma Directeur des pistes cyclables

Cela se traduit en recettes par les propositions suivantes :

- Taxe Professionnelle : de 14 % en 2007 à 14,14% en 2008 (+1%)
- TEOM : maintien du taux de 13,92 % en 2008 (idem 2007)
- Transports scolaires : maintien des tarifs soit :
 - Collégien : 43,50 euros / an - Lycéen : 87 euros / an
- Quote-part de charges du Site Montesquieu : maintien à 55,25 € HT / an
- Taxe de séjour : maintien des tarifs (en alléger la perception pour les petits montants)

Compte tenu du fait que le Budget sera voté sans avoir eu la notification des bases 2008 de TP et de TEOM ni du montant de la DGF, les montants des recettes correspondantes perçues en 2007 seront reconduits.

CONCLUSION

↳ 2008 sera une année de continuité et de transition

↳ Une analyse budgétaire et une étude prospective des capacités financières seront probablement nécessaires pour déterminer les marges de manœuvre de la CCM pour les années à venir

↳ Une connaissance plus fine des bases de TP et de TEOM serait souhaitable afin d'optimiser leur rendement

Si la CCM est assurément en bonne santé financière, elle n'est pas démesurément riche quand on compare, en pourcentage, les excédents antérieurs reportés au montant global du Budget. Il faut par ailleurs avoir à l'esprit les dépenses engagées mais non mandatées : ne serait-ce qu'en matière de Zones d'activités, elles s'élèvent pour les travaux restant à mandater à 941.108 € et pour les remboursements de l'achat des terrains du Site Montesquieu à 1 544 661 €.

La CCM a des sources de financement extrêmement saines : les budgets annexes s'équilibrent (la collecte et le traitement des ordures ménagères par la TEOM et les recettes de reventes et de soutien, le Centre de Ressources par les loyers, l'Aérodrome par les redevances et dotations, la gestion du Site Montesquieu par les participations des entreprises, les extensions de zones d'activité par les reventes de terrain, le Centre de Ressources par les loyers) à l'exception de l'Office du Tourisme et des transports scolaires.

La récupération du Centre de Ressources et de l'Aérodrome Bordeaux - Léognan - Saucats n'a pas compromis la santé financière de la CCM puisque ces deux Budgets annexes sont excédentaires sans subvention d'équilibre du Budget général.

La CCM possède par ailleurs un patrimoine foncier et immobilier non négligeable :

- Immobilier : Centre de Ressources (acquis gratuitement) + Office de Tourisme (préempté au prix des Domaines) + les $\frac{3}{4}$ des constructions de l'aérodrome (acquises gratuitement)
- Foncier : le Site Montesquieu (acquis 5,55€/m²), la ZAE des Pins verts (acquise en moyenne à 5€/m²), l'Aérodrome Bordeaux - Léognan - Saucats (89ha) et quelques parcelles le long des cours d'eau

Poursuivre ce qui est commencé ne signifie pas faire du sur place, car les engagements pluriannuels sont nombreux :

- Enfance - Jeunesse : le contrat CAF est prévu jusque fin 2008
- Social : le protocole du PLIE est établi jusqu'en 2012 et le PLH aura une durée de programmation de 6 ans
- Développement économique : la commercialisation des ZAE nécessitera environ 3 ans sur les Pins verts et 5 ans sur la Technopole
- Environnement : le Plan de protection de la Réserve Naturelle Géologique est établi jusqu'en 2010, les DIG durent 5 ans, et le Plan de valorisation des zones humides 10 ans
- Tourisme : le Schéma Directeur des pistes cyclables est élaboré lui aussi sur une durée de 10 ans

Ce débat d'orientations budgétaires est le 7^{ème} de la CCM. Ceux-ci se sont toujours déroulés dans un très bon climat d'écoute et de respect mutuel sans connaître d'affrontement stérile. Bien au contraire, l'intérêt communautaire a toujours prévalu. Gageons que les débats des 6 années à venir soient aussi constructifs et profitables à notre CCM et à ses 35.360 administrés.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 01^{er} février 2008
Le Président,
Christian TAMARELLE